

France-Rouen: Industry specific software development services

OJ S 226/2014 22/11/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe

Postal address: Établissement public territorial service des marchés, Norwich House, 14 bis avenue Pasteur, BP 1180

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76176

Country: France

For the attention of: M. le président ou son représentant délégué

E-mail: demat.marches@la-crea.fr

Telephone: +33 232764422

Fax: +33 232764429

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.la-crea.fr>Address of the buyer profile: <https://www.mpe76.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture, mise en œuvre et exploitation d'un pass touristique pour 1, 2 ou 3 jours sur le territoire de la métropole Rouen Normandie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La prestation se décompose en deux tranches.

Tranche ferme: Mise en place du dispositif technique:

— fourniture, installation et paramétrage du logiciel de gestion permettant de:

Suivre les ventes du city pass,

Suivre les entrées réalisées via le city pass dans chacun des différents sites partenaires, ce qui permettra de définir les refacturations de prestations à opérer,

Disposer de statistiques sur les utilisations effectuées via le city pass, pour la mise en place d'un observatoire city pass,

— fourniture et installation du serveur hébergeant le logiciel à l'office de Tourisme de Rouen ou chez le prestataire via des accès web,

— fourniture et installation des terminaux de lecture des city pass dans les sites partenaires,

— fourniture et installation du réseau d'interconnexion des sites, câblage courant fort/faible des terminaux de lecture, ainsi que du matériel actif,

— fourniture du dispositif de fabrication des supports city pass ou fourniture des supports du city pass,

— formation des partenaires au projet (office de tourisme, sites de visites, gestionnaire des transports en commun),

— tests de connexion et mise en service.

Tranche conditionnelle: exploitation du système (réseau/serveur/matériel actif/câblages),

maintenance du dispositif, garanties, service après vente incluant la mise à jour du logiciel autant que nécessaire.

II.1.6. CPV code(s)

72212100 Industry specific software development services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les concurrents peuvent présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales des délais d'exécution, les fonctionnalités et les performances attendues.

Dans ce cas, le candidat présentera une note technique spécifique et une décomposition de prix global et forfaitaire (DPGF) par variante proposée.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Conformément à l'article 35-II-5 et 6 du code des marchés publics, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'avoir recours, sans publicité ni mise en

concurrence préalable, à des prestations similaires et à des marchés complémentaires avec le titulaire du présent marché si des circonstances imprévues le justifient en cours d'exécution et que soit ces prestations complémentaires ne peuvent être techniquement ou économiquement détachées du marché principal sans inconvénient majeur soit ces prestations complémentaires, quoique séparables de l'exécution du marché initial, sont strictement nécessaires à son parfait achèvement.

Chaque candidat devra faire une proposition pour la prestation alternative suivante:

Pour la tranche ferme, une solution pour la fonction coupe file.

Dans ce cas, l'utilisateur validerait son pass touristique à l'entrée du site sans passer par la billetterie.

Le candidat proposera le calendrier de mise en place ainsi que le coût de cette prestation supplémentaire.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations, objet du présent marché, seront financées par le budget de la collectivité.

Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et suivant les dispositions du chapitre 1er du titre IV du code des marchés publics.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Une avance de 5 % est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant de la tranche affermie est supérieur à 50 000 EUR HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il assurera sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en qualité de mandataire de plusieurs groupements pour un même marché. De plus, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les garanties et capacités techniques et financières les capacités professionnelles

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui:

- lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1: version à jour 08/2014);
- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler les capacités du candidat (déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour: 09/2010);
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années similaires avec l'objet du présent marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 60
2. Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-Dev-PassT

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 5.1.2015 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.1.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3^oal. Et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché est d'une durée de 4 ans et 3 mois. Les délais d'exécution de chacune des tranches sont fixés comme suit:

Tranche ferme – fourniture et mise en œuvre du dispositif technique: 3 mois

Tranche conditionnelle – exploitation du système (réseau/serveur/matériel ...): 4 ans

— pour la tranche ferme, le délai part à compter de la date de notification du marché pour une durée de 3 mois, période de test incluse;

— pour la tranche conditionnelle, le délai démarre à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations de cette tranche, à l'issue de l'exécution de la tranche ferme.

La tranche conditionnelle est reconduite 3 fois par tacite reconduction.

En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur informera le titulaire par courrier recommandé au plus tard 3 mois avant la fin de la période considérée.

Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Le critère valeur technique fait l'objet d'une sous-pondération définie au règlement de consultation.

En cas d'égalité, le critère prix est prépondérant.

Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site internet suivant:

<https://www.mpe76.fr> sous la référence 2014-dev-passt.

En cas de retrait du dossier de consultation par la voie papier, ce dernier est à retirer ou envoyé sur demande écrite (télécopie confirmée par courrier), il est remis gratuitement.

Les horaires d'ouverture du service des marchés au public sont les suivants: du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00.

Les offres devront remises selon les prescriptions prévues au règlement de consultation.

Les candidats doivent répondre sous forme dématérialisée.

Les offres seront ouvertes par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Date prévisible d'ouverture des plis: 6.1.2015.

La séance n'est pas publique.

Date prévisionnelle d'attribution par la CAO: 16.1.2015.

Début d'exécution des prestations: mi janvier 2015.

La monnaie utilisée est l'euro

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 20.11.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

— un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation;

— un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait;

— un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors

qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 «société tropic travaux signalisation» req. n° 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. n° 358994). Référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du tribunal administratif (coordonnées supra) ou auprès de la direction de l'achat public (coordonnées I.1).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.11.2014